

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 avril 2007

Lancement du site www.bernardpousset.fr



Quel est le rôle d'un député ? Comment est-il élu ? Comment fonctionne notre démocratie ? Quelles lois ont été votées depuis 2002 ? Quel bilan peut-on en tirer ? Comment utiliser internet pour rapprocher les citoyens des élus ? La France a-t-elle une place au sein de l'Europe ? Et pour l'Indre, que font les hommes politiques ? C'est pour répondre à toutes ces questions -et quelques autres encore- que j'ai décidé d'ouvrir ce site internet, qui deviendra aussi un espace d'échanges directs entre vous et moi.

Page d'accueil

« Dans le cadre de mon activité de parlementaire, et après 3 années passées à l'Assemblée nationale, j'ai souhaité permettre à chacun de mesurer le bilan du travail accompli pour eux et en leur nom. Et aujourd'hui, quel meilleur moyen qu'internet pour offrir de l'information à tous ceux qui en cherchent ?

C'est ainsi que j'ai décidé le lancement d'un site autour de 3 thématiques : le bilan législatif 2002-2007, un zoom sur mon activité de député, et enfin les grands dossiers liés à l'Indre. Ce site est également l'occasion de découvrir une présentation des grandes missions confiées aux députés, une galerie de photos, ou encore le moyen de me contacter très directement.

J'étais déjà très présent dans l'Indre à la rencontre de chacun, et à l'Assemblée nationale pour vous représenter ; je suis désormais également à votre écoute... sur internet. »

Bernard POUSSET

Site également accessible aux adresses www.bernardpousset.eu et www.bernardpousset.com